

la fédération des arts de la rue
rhône-alpes



BILAN D'ACTIVITÉS 2015

**L'ART
EST
PUBLI↑C**



MOBILISATION POUR
UNE POLITIQUE CULTURELLE RÉINVENTÉE

SOMMAIRE

1. Organisation interne et fonctionnement	p.3
2. Calendrier des activités 2015	p.4
3. Structuration et animation du réseau régional	p.5
• Relais d'informations et partage de ressources	p.5
• Production de contenus	p.5
• Observation participative et partagée	p.6
• Rencontre des acteurs artistiques, culturels et institutionnels	p.6
• Inscription du réseau au niveau national	p.6
4. Mise en réseau des acteurs : création et développement d'espaces de réflexion	p.7
• Chantier « Lieux de fabrique »	p.7
• Chantier « Fusion des régions »	p.8
5. Promotion et représentation du secteur des arts de la rue	p.9
• Plan de développement territorial pour les arts de la rue	p.9
• Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne Rhône-Alpes	p.10
• Partenariats et réseaux	p.10
Conclusion	p.11

1. ORGANISATION INTERNE ET FONCTIONNEMENT

En 2005, la Fédération des arts de la rue en Rhône-Alpes a vu le jour avec pour but « de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

Les arts de la rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entre-mêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture, etc... Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les arts de la rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique.

Véritable enjeu de société, cette présence artistique travaille en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et ainsi défendre la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels, récemment reconnus dans la Loi française, les arts de la rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle. De plus, il contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble. Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des arts de la rue, les membres de la fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics. Elle se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion et de défense des intérêts communs d'une profession. Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

- la mise en réseau des professionnels ;
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire ;
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs du spectacle vivant ;
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur, notamment dans le cadre de la campagne « L'Art est public ».

Force militante

En 2015, l'association fédère 76 adhérents autour de son projet, dont 43 individus et 33 structures, représentatifs de la diversité des acteurs professionnels des arts de la rue en Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, porteurs de festival, lieux de résidence et collectivités locales. Le conseil d'administration est composé de treize personnes, avec un bureau de quatre personnes, qui s'est réuni à quatre reprises. Un délégué régional est également élu pour représenter la Fédération Rhône-Alpes au sein de la Fédération nationale.

Ressources humaines

Un poste de coordination existe depuis 2006, en contrat à durée indéterminée à hauteur de 32 heures hebdomadaires, et est occupé par Marie-Irma Krämer. En 2015, la salariée a suivi trois formations : Utilisation du logiciel GIMIC / UFISC ; Création et gestion du newsletter / Fédération nationale des arts de la rue ; Prévention et sécurité des lieux / Grim Edif.

2. CALENDRIER DES ACTIVITÉS 2015

		2015			
		1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre
Structure et animation du réseau régional	Relais d'infos et partage de ressources	* Lettres d'informations mensuelles / Bulletins d'informations ponctuels / Communication via Internet			
	Production de contenus	* Synthèse 5ème Université Buissonnière des arts de la rue	* Dossier d'informations sur les dispositifs d'aides ouverts aux arts de la rue proposés par les Sociétés civiles	* Synthèse de la rencontre « Quelles perspectives pour les arts de la rue dans la future région Auvergne/Rhône-Alpes »	* Synthèse de la rencontre interrégionale Auvergne/Rhône-Alpes
Promotion et développement du secteur	Observation Participative et Partagée	* Enquête GIMIC : phase de test auprès des lieux de créations	* Traitement des données	* Constitution d'une base de données auvergnate	
	Rencontres des acteurs	* Présence et permanence sur événements artistiques régionaux et nationaux			
Mise en réseau des acteurs : création et développement d'espaces de réflexion	Chantier Lieux de fabrique	* Rencontre avec les lieux drômois co-organisée avec le CG de la Drôme	* Entretiens avec les lieux de fabrique rhônalpins		
			* Intervention lors d'une rencontre CNLI en Avignon	* Rencontre avec les lieux drômois co-organisée avec le CG de la Drôme	* Analyse des entretiens des lieux de la Métropole de Lyon
Promotion et développement du secteur	Fusion des Régions		* Organisation de rencontres interrégionales avec la Fédération Auvergne		
			* Préparation et organisation d'une rencontre interrégionale entre les 13 fédérations des arts de la rue	* Rencontre des candidats aux élections régionales	
Partenariat et réseaux	Plateforme des acteurs du spectacle vivant	* Organisation des ateliers de travail et de la plénière de restitution des travaux	* Création de la Plateforme des acteurs du spectacle vivant		
		* Rédaction de la synthèse en collaboration avec les autres organisations professionnelles	* Inscription dans les groupes de travail du COEF : « Anticiper c'est mieux former » et « Emploi »		
	Partenariat et réseaux		* Election de la Fédération au bureau de la Nacre	* Dialogue avec la DRAC sur la situation des arts de la rue	

3. STRUCTURATION ET ANIMATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

La Région Auvergne/Rhône-Alpes est forte de sa richesse culturelle, dont les acteurs des arts de la rue font partie intégrante. Depuis plus de trente ans, nombre d'artistes et d'opérateurs culturels développent leurs projets dans l'espace public sur le territoire régional. La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional afin de garantir à ses adhérents et sympathisants l'échange et le croisement des informations, le partage des ressources et la connaissance du secteur dans lequel ils évoluent.

RELAIS D'INFORMATIONS ET PARTAGE DE RESSOURCES

Repérée comme structure relais, la Fédération Rhône-Alpes reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). Afin d'en informer le réseau, une lettre d'information est envoyée mensuellement, à plus de 400 contacts, par voie électronique. Elle est composée des rubriques suivantes : Actualités ; Revue de presse ; Ressources ; Rendez-vous, colloques et séminaires ; Appels à projets, appels à résidences et aides financières ; Emploi, formation et accompagnement ; Agenda. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, d'une part par le biais des réseaux sociaux, tel que facebook et twitter, afin d'assurer le relais des actualités dans leur immédiateté. En effet, ces outils permettent de toucher un grand nombre d'abonnés, et offrent des moyens peu onéreux pour informer d'une manière élargie. D'autre part, elle alimente son site internet sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, ce qui permet d'avoir une bonne visibilité pour l'ensemble des personnes qui s'intéressent aux activités. Un accès privé est prévu pour les adhérents, leur permettant de consulter les documents internes à la vie associative.

PRODUCTION DE CONTENUS

De plus, la coordinatrice est missionnée pour la rédaction de documents ressources afin de conserver une trace des rencontres et des échanges entre les membres du réseau. En 2015, plusieurs synthèses ont été réalisées, dans leur intégralité ou en collaboration avec les partenaires :

- Synthèse de la 5^{ème} Université Buissonnière des arts de la rue - Jeudi 27 et vendredi 28 novembre 2014 aux Ateliers Frappaz à Villeurbanne (*Rencontre organisée par la Fédération Rhône-Alpes et la Fédération nationale des arts de la rue*)
- Document récapitulatif des dispositifs d'aides ouverts aux arts de la rue proposés par les Sociétés civiles
- Synthèse des ateliers de travail de la Concertation régionale du spectacle vivant - Lundi 8 décembre, Mardi 9 décembre à Saint Etienne, Lundi 26 janvier à Meylan et Vendredi 27 janvier à Lyon (*Rencontre organisée par le collectif des syndicats, réseaux et organisations professionnelles régionaux*)
- Synthèse de la rencontre professionnelle « Quelles perspectives pour les arts de la rue dans la future région Auvergne/Rhône-Alpes ? » (*Rencontre organisée par la Fédération Rhône-Alpes et la Fédération Auvergne*)
- Synthèse de la rencontre interrégionale Auvergne/Rhône-Alpes (*Rencontre organisée par la Fédération Rhône-Alpes et la Fédération Auvergne*)

Ces documents, mis à disposition sur le site internet de la Fédération en téléchargement libre, sont une contribution aux écrits sur les arts de la rue.

OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

La Fédération, de par son affiliation à la Fédération nationale, est membre de l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, qui regroupe une quinzaine d'organisations professionnelles du spectacle vivant. L'UFISC, en tant qu'outil de mutualisation et de coordination de ses membres, développe la démarche d'Observation Participative et Partagée, O.P.P., qui a pour vocation de construire une méthodologie commune d'enquête et d'études. L'O.P.P. se traduit par un questionnaire « tronc commun » structuré en cinq thématiques : l'identité administrative de la structure ; les locaux ; l'emploi ; le personnel ; le budget ; les activités : création / diffusion / programmation / formation / action culturelle / résidence. L'objectif de cet outil commun est de mener une étude auprès des adhérents de chacune des organisations membres, soit plus de 2000 structures du spectacle vivant, en récoltant les mêmes données, donc comparables. En 2014, la Fédération a travaillé à la construction de ce « tronc commun », en partenariat avec les autres organisations. En parallèle, elle a réfléchi, en collaboration avec la Fédération nationale, les Fédérations Ile-de-France et Haute-Normandie, à une extension afin d'y ajouter des questions relatives aux activités propres aux arts de la rue. La phase de collecte des informations de l'Observation Participative et Partagée s'est mise en place à partir de décembre 2014 et s'est étendue au cours du 1er trimestre 2015. L'enquête a débuté par une phase expérimentale auprès des lieux de fabrique des arts de la rue adhérents, les données ont été ensuite analysées par la Fédération nationale. Cette première phase a permis de réajuster le questionnaire, et ainsi poursuivre en 2016 auprès des compagnies régionales. L'objectif de cette O.P.P. est de réaliser un panorama régional des structures arts de rue, et de mesurer l'impact des arts de la rue sur le développement culturel territorial en observant et analysant soi-même ses pratiques. .

RENCONTRE DES ACTEURS ARTISTIQUES, CULTURELS ET INSTITUTIONNELS

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, et de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public. Pour ce faire, un travail de sensibilisation est réalisé continuellement tant auprès des professionnels de la culture et des institutionnels, que des publics. Cela passe par une présence sur les différents événements artistiques au niveau régional et national. Que ce soit par ses administrateurs, ses adhérents et/ou sa salariée, la fédération a été représentée sur les festivals suivants :

- *Rencontre entre les mondes* à Chabeuil le samedi 9 mai
- *Frictions* à Annemasse, le samedi 30 mai
- *Les Invites* à Villeurbanne, du mercredi 17 au samedi 20 juin
- *Festival International de Théâtre d'Avignon*, du mardi 14 au vendredi 17 juillet
- *Festival Chalon dans la rue* à Chalon sur Saône, du mercredi 22 au dimanche 26 juillet
- *Festival International de Théâtre de rue Eclat* à Aurillac du mercredi 19 au dimanche 23 août
- *Temps fort de Quelques p'Arts...* à Félines, le vendredi 18 septembre

Lieux de rassemblement de nombreux professionnels, ces temps estivaux sont propices à la rencontre et à l'échange avec les acteurs du secteur culturel, permettant d'informer sur les engagements et les missions de la Fédération.

INSCRIPTION DU RESEAU AU NIVEAU NATIONAL

La Fédération Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi, et s'ouvre aux problématiques inhérentes à son domaine de prédilection. Affiliée à la Fédération nationale des arts de la rue, elle travaille en étroite collaboration avec les administrateurs nationaux : un délégué régional est élu au sein du conseil d'administration afin de représenter la Fédération au sein de la Fédération nationale. En binôme avec la coordinatrice, le délégué est garant d'un dialogue entre les deux structures, en se faisant porte-parole des préoccupations du réseau rhônalpin d'une part, et en faisant le compte-rendu des activités nationales d'autre part. Cette année, la Fédération a participé à sept conseils d'administration et à l'Assemblée générale en mars.

Elle coopère également avec les douze autres Fédérations régionales, afin d'échanger sur les spécificités du réseau à un niveau local. Cette année, une rencontre interrégionale s'est déroulée du mardi 23 au mercredi 24 septembre à Tours, co-organisée par la Fédération Centre et la Fédération Rhône-Alpes. La rencontre s'est déroulée sur une journée et demi avec pour sujet :

- Les dispositifs publics d'accompagnement et de développement pour les arts dans l'espace public : l'existant à consolider et développer, les propositions à construire ;
- Les prochaines sélections régionales en décembre 2015 : Quelles perspectives ? Quelle stratégie de communication ? Quelles propositions ? ;
- Fonctionnement et structuration interne d'une fédération régionale : Comment on s'organise ? ;
- Sensibilisation des acteurs arts de la rue aux activités d'une fédération

La Fédération Rhône-Alpes s'est chargée de construire collectivement le programme avec d'autres fédérations en amont de la rencontre.

4. MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS : CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT D'ESPACES DE REFLEXION

Forte de son réseau, la Fédération Rhône-Alpes est un lieu d'échanges, ouvert à l'ensemble des protagonistes du secteur, qu'ils soient professionnels, amateurs ou publics. Administrateurs, adhérents et/ou sympathisants peuvent être force de propositions de thématiques de rencontres mises en œuvre ensuite par la Fédération. Pour cela, une écoute attentive est d'usage pour répondre aux besoins de chacun, donner suite aux initiatives et propositions de débats, et ainsi créer et développer des espaces d'expression et de réflexion.

CHANTIER "LIEUX DE FABRIQUE"

Groupe de travail régional "Lieux de fabrique partagés"

Depuis cinq ans, un groupe de travail entre lieux de fabrique rhônalpins ouverts aux arts de la rue s'est formé, coordonné par la Fédération. Cette initiative est née du souhait d'avoir une meilleure connaissance du maillage régional que constituent ces structures, tant pour la Fédération que pour les lieux eux-mêmes. Ainsi un réseau informel d'une dizaine de lieux s'est formé.

En avril 2014, suite à une rencontre avec d'autres acteurs - le Synavi, la Nacre et des lieux de fabrique - travaillant sur le même sujet, un groupe de travail régional « Lieux de fabriques partagés » s'est créé et s'est donné comme objectifs :

- recenser l'ensemble des lieux de fabriques partagés au niveau régional ouverts aux disciplines artistiques du spectacle vivant ;
- réfléchir à la structuration d'un réseau régional des lieux de fabrique partagés ;
- valoriser et promouvoir les lieux de fabriques partagés auprès des institutions et collectivités territoriales.

L'année 2015 a permis aux membres du groupe de travail de rencontrer plus d'une cinquantaine de lieux afin d'échanger sur leurs fonctionnements et missions. Ces entretiens ont permis d'établir un paysage régional des espaces de création, d'appréhender leur structuration et d'analyser leurs problématiques. Ce recensement qualitatif a pour objectif de créer un dialogue entre les lieux eux-mêmes, et avec les compagnies et les institutions publiques. Les travaux sont répartis par départements afin d'opérer une analyse locale. Pour ce faire, différents niveaux de collectivités ont été contactés, permettant de réfléchir collectivement aux besoins de ces structures.

Le Conseil Départemental de la Drôme est un partenaire privilégié de ce chantier depuis janvier 2015, ce qui a permis d'œuvrer à la co-construction d'un plan d'accompagnement pour les lieux de fabrique drômois ouverts au spectacle vivant. Une vingtaine de lieux ont participé à l'enquête, permettant de dégager des difficultés communes, et ainsi proposer des ateliers de travail, sous formes de journées d'informations prévues par le Département et d'accompagnement personnalisé par la Nacre, qui se dérouleront sur le premier semestre 2016. En parallèle, les entretiens sont en cours de finalisation sur le territoire de la Métropole de Lyon, l'analyse étant prévue pour la fin de l'année 2015. En lien avec la Métropole de Lyon, l'objectif est d'organiser un temps de rencontre avec les lieux et les pouvoirs publics au cours du 1er trimestre 2016, afin de proposer le même plan d'action que celui prévu dans la Drôme. La démarche sera poursuivie ensuite sur les autres départements rhônalpins, toujours au cours du premier semestre 2016, afin de communiquer sur les travaux menés et inciter les représentants de lieux mais aussi de réseaux professionnels à rejoindre le groupe de travail.

Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants

En parallèle, la Fédération Rhône-Alpes fait partie du comité de pilotage de la « Coordination Nationale des Lieux Intermédiaires et Indépendants » - CNLII - qui s'est constituée en janvier 2014. Cette coordination est composée d'une dizaine d'organisations professionnelles, et se donne comme objectifs : la reconnaissance de la place essentielle des lieux intermédiaires dans l'expérimentation et la création artistique contemporaine ; la reconnaissance du rôle essentiel des lieux intermédiaires dans le renouvellement des pratiques et des relations des oeuvres et des artistes aux territoires et aux habitants ; le développement urgent de politiques publiques, nationales et locales, prenant acte et consolidant ce vaste mouvement artistique et culturel ainsi que la pertinence politique et sociale de ses modes d'actions.

En partenariat avec la CNLII, les membres du groupe de travail « Lieux de fabrique partagés » ont organisé une rencontre professionnelle intitulée « Les perspectives de la réforme territoriale pour et par les lieux intermédiaires », dans le cadre du Festival d'Avignon en juillet 2015. Son engagement au sein de la coordination permet de mettre en lien les travaux du local au national, porter la réflexion à différents niveaux d'intervention et ainsi valoriser le maillage territorial local de ces structures à une plus grande échelle.

CHANTIER "FUSION DES RÉGIONS"

Dans le cadre de la loi MAPTAM et la loi relative à la délimitation des Régions, les territoires d'Auvergne et de Rhône-Alpes ne formeront qu'une seule et même Région administrative au 1er janvier 2016. L'élargissement du périmètre régional nécessite pour les Fédérations Auvergne et Rhône-Alpes un temps de réflexion commun afin de mettre en place un fonctionnement cohérent. Cette mission de préfiguration d'une nouvelle structuration interne a d'ores et déjà débuté en 2015 par l'organisation des rencontres professionnelles entre acteurs régionaux. La première réunion s'est déroulée en août dans le cadre du Festival international de Théâtre de rue d'Aurillac, avec pour thématique « Quelle perspectives pour les arts de la rue dans la future région Auvergne/Rhône-Alpes ? ». Rassemblant une trentaine de personnes, cette première occasion a permis d'informer et d'échanger sur la réforme territoriale en cours, de dresser un état des lieux rapide sur la présence des arts de la rue sur le territoire élargi, et de réfléchir sur le fonctionnement des fédérations. Une seconde réunion s'est tenue le lundi 9 novembre, dans un lieu de création auvergnat, avec pour objectif de questionner de manière plus technique la structuration des fédérations et les possibilités de rapprochement. Une dizaine de personnes a participé à la rencontre, permettant d'échanger sur les chantiers en place en Rhône-Alpes et les projets de l'Auvergne, et de partager les différents outils de travail existants. En 2016, l'enjeu est de parvenir à mettre en place une coordination optimale des réseaux auvergnats et rhônalpins pour constituer un fort réseau régional commun, en s'assurant d'un équilibre territorial. La Fédération Rhône-Alpes est consciente de l'impact de cette fusion et devra redéployer ses compétences afin de rayonner sur la nouvelle région. Sa pertinence n'est plus à démontrer sur le territoire rhônalpin, mais l'enjeu redevient central à cette nouvelle échelle.

5. PROMOTION ET REPRÉSENTATION DU SECTEUR DES ARTS DE LA RUE

Inscrite dans le paysage régional, la fédération a pour rôle majeur de porter une parole collective représentative du secteur régional des arts de la rue, et ainsi travailler à sa promotion et son développement auprès des pouvoirs publics et partenaires institutionnels.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL POUR LES ARTS DE LA RUE

Pour mettre en synergie les différents acteurs territoriaux, la Fédération propose la mise en place d'un Schéma d'Orientation pour le Développement des Arts de la Rue. Le S.O.D.A.R. est un processus de concertation non hiérarchisé entre des acteurs des Arts de la Rue (initiatives associatives, publiques, personnelles ou commerciales inscrites sur un territoire), des collectivités territoriales (Communes, Communautés de Communes, Agglomérations, Départements, Régions, Pays ...) et l'État, pour travailler à une co-construction des politiques publiques en faveur des Arts de la Rue, adaptées aux territoires. Il a pour vocation de provoquer la connaissance mutuelle des participants, de poser et de réfléchir collectivement les sujets, de confronter les points de vue, d'améliorer la connaissance collective, de dégager des chantiers, des travaux et des pistes d'actions, de contribuer à mettre en œuvre les outils de réflexion préalables à la décision politique, de générer des solidarités, de la coopération et de la complémentarité et d'organiser l'évaluation de projets. Il devra être liée à un travail d'observation afin de dégager des thématiques de travail, d'identifier et préciser les problématiques des territoires. L'accueil de l'Université Buissonnière en novembre 2014 à Villeurbanne a permis de creuser davantage le sujet, et notamment les modalités de constitution d'un S.O.D.A.R. En mai 2015, la Fédération nationale, avec le concours de la directrice de Quelques p'arts..., Centre National des Arts de la Rue en Rhône-Alpes, et membre de la Fédération Rhône-Alpes, a poursuivi la réflexion en ouvrant le dialogue avec d'autres acteurs, dans la cadre de la MNACEP, Mission Nationale des Arts et de la Création en Espace Public, à travers un atelier intitulé « L'art dans l'espace public : un levier pour refondre une politique culturelle de territoire ».

A la suite, un travail interrégional et national a commencé entre Fédérations dans le but d'approfondir les modalités de mise en œuvre. Il s'agira d'étudier les possibilités sur le territoire Auvergne/Rhône-Alpes, par le biais d'une discussion avec les différents partenaires locaux, en organisant des séances de travail en 2016. Issu du plan de développement des arts de la rue initié en 2013 par la Fédération nationale, le S.O.D.A.R. fait partie de plusieurs dispositifs proposés pour un meilleur accompagnement de la création en espace public. Le « 1% travaux publics pour la création dans l'espace public » est une autre proposition majeure, avec pour vocation de développer une nouvelle source de financement. En complément du « 1% artistique » dédié à la création d'œuvres plastiques dans l'espace public, le « 1% travaux publics » propose de consacrer volontairement 1% du coût des opérations de travaux publics au soutien d'actions artistiques diverses, pour permettre à la mise en relation des usagers avec avec des manifestations artistiques et culturelles dans l'espace public.

Ce plan de développement territorial se construit en intégrant la notion d'environnements culturels, replaçant la personne au centre des préoccupations. Se référant à la défense des droits culturels, récemment reconnus dans la Loi NOTRe, les arts de la rue militent pour l'affirmation de la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental, associée à la dignité des personnes, et pour la promotion et la garantie de la création et de la liberté d'expression artistiques. Il s'agit de considérer et de valoriser les projets artistiques dans l'espace public comme moyens pour favoriser le lien social, la mobilisation et l'estime individuelle et collective ; et de les penser en adéquation avec leurs réalités sociales, économiques, et politiques de territoire. L'intégration des droits culturels à la loi NOTRe est une opportunité à saisir pour redonner la place aux citoyens et

nourrir plus largement un projet de société soucieux de garantir la démocratie, avec pour point central la notion de « faire humanité ensemble. » Les arts de la rue, de par leurs valeurs et leur investissement des espaces et sphères publics, sont à même d'accompagner ces considérations.

Construit en 2012 et mise en débat lors des trois dernières universités buissonnières, ce plan de développement pour les arts de la rue constitue la base de réflexion pour l'écriture d'un livre blanc des arts de la rue. Le livre blanc aura pour vocation de développer les différentes propositions et ainsi de mettre en miroir l'existant et les préconisations des Fédérations. L'analyse se découpera en plusieurs catégories : Le processus de création ; L'axe territorial (ou infusion sur les territoires) ; La diffusion ; La Formation / transmission ; Les nouveaux enjeux de l'espace public. Une commission de travail s'est mise en place pour ce chantier, réunissant Fédération nationale et plusieurs Fédérations régionales, dont Rhône-Alpes.

PLATEFORME DES ACTEURS DU SPECTACLE VIVANT AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Dans le contexte de réorganisation territoriale régie par les lois MAPTAM et NOTRe, la Fédération Rhône-Alpes a pour vocation de poursuivre le travail de sensibilisation, de développement et de co-construction avec les acteurs institutionnels et politiques, afin de placer le débat de la création artistique en espace public au cœur des préoccupations territoriales. Elle est ainsi engagée dans un dialogue avec une quinzaine d'organisations professionnelles régionales du spectacle vivant, tant dans l'intérêt d'une meilleure inter-connaissance des secteurs que dans l'objectif d'oeuvrer collectivement à la co-construction d'une politique culturelle concertée. En mai 2014, La rencontre des acteurs du spectacle vivant organisée par la Région Rhône-Alpes a donné lieu à une réflexion menée par un groupe de travail composé de représentants des organisations professionnelles et syndicales régionales du spectacle vivant : Fédération des Arts de la Rue en Rhône-Alpes, Frappe, FEVIS, GRAL, Groupe des 20, JAZZ(s)RA - Plateforme des Acteurs du Jazz en Rhône-Alpes, PROFEDIM, SNSP, SYNAVI, SYNDEAC, Syndicat du Cirque de Création, Syndicat des Musiques Actuelles, Tagada Tsoin Tsoin-antenne RA printemps de Bourges. Ce collectif a construit collectivement une concertation régionale du spectacle vivant, regroupant professionnels et élus du territoire, afin d'imaginer de nouvelles bases de coopération pour le soutien à l'art et la culture. De décembre 2014 à janvier 2015, cinq ateliers de travail portant sur des thématiques liées aux métiers du spectacle vivant ont été conduits, dans l'objectif de questionner les modes de fonctionnement actuels et à venir dans le contexte de mutation du paysage institutionnel en cours. En mai 2015, une séance de restitution des travaux s'est déroulée en présence de plus de 350 professionnels du spectacle vivant, faisant acte de la « Déclaration du 20 mai ». Suite à une année de chantiers de réflexion réunissant acteurs culturels, représentants des collectivités territoriales et de l'Etat, le collectif d'organisations professionnelles, dont fait partie la Fédération, a décidé de formaliser en septembre 2015, la création de « La Plateforme des acteurs du spectacle vivant Auvergne-Rhône-Alpes », avec pour objectif de promouvoir une ambition forte en matière de politiques culturelles et de travailler à leur co-création à l'échelle du territoire régional Auvergne / Rhône-Alpes. Pour ce faire, une délégation représentative a entrepris la démarche de rencontrer les candidats aux élections régionales afin d'échanger sur l'importance de la place de l'art et de la culture, et sa reconnaissance dans les politiques mises en œuvre par les collectivités publiques. L'inscription et l'engagement de la fédération au sein de la plateforme se poursuivront en 2016, afin de défendre de nouvelles bases de coopération pour le soutien au spectacle vivant, et d'oeuvrer à l'instauration d'une instance de concertation pérenne, rassemblant l'ensemble des collectivités et des acteurs de la société civile.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Dialogue avec la DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles

Partenaire financier depuis neuf années, la DRAC est un interlocuteur prépondérant de la Fédération, permettant de travailler communément à un meilleur accompagnement des arts de la rue. Depuis octobre 2015, un dialogue s'est ouvert et va se poursuivre en 2016 sur la situation des arts de la rue en région Rhône-Alpes, abordant les problématiques de production et de

diffusion, et le soutien de l'Etat et des collectivités dans le cadre de la fusion des Régions. Dans un premier temps, il s'agit d'étudier les critères et modalités des aides financières afin de les faire évoluer pour une meilleure adéquation avec les spécificités de la création en espace public. Dans un second temps, la mise en place d'un S.O.D.A.R. pilote doit être examinée par les services de la DRAC.

La Nacre - Membre du Conseil d'Administration / Membre du Bureau

La Fédération Rhône-Alpes est adhérente et travaille en étroite collaboration avec la Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes. Depuis 2014, la Fédération est élue au conseil d'administration, puis au sein du bureau, au titre d'organisation professionnelle. Cet engagement est dû à la volonté de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de la Nacre, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et sollicitations des acteurs des arts de la rue. Pour cela, la Fédération fait le lien entre son conseil d'administration et celui de la Nacre, afin de porter une parole collective du réseau régional des arts de la rue.

COEF - Contrat Objectif d'Emploi Formation

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation - COEF - réunit l'Etat, la Région Rhône-Alpes et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Deux générations de COEF ont été signées, en 2007 puis en 2012, et ce jusqu'à 2017.

Depuis 2010, la Fédération s'inscrit dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle vivant en tant que partenaire social. Elle a dans un premier temps rejoint le groupe de travail sur la question des contrats aidés, destiné à mettre en relation les différents dispositifs existants et ainsi offrir une complémentarité entre ces dispositifs. En 2014, elle a participé au groupe de travail mené par la Nacre pour la création d'un site ressource pour l'emploi dans le spectacle vivant et enregistré - « Guide du salarié et de l'employeur », mis en ligne fin 2015.

Village Sutter / Projet de mutualisation

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec huit autres structures, dont cinq réseaux professionnels : *Jazz'RA* ; *Tagada Tsoin Tsoin (Antenne régionale du Printemps de Bourges)* ; *le GRAL, Groupement Régional des lieux de musiques actuelles* ; *H/F Rhône-Alpes, collectif pour l'égalité homme-femme dans le secteur culturel* ; *la Légumerie* ; *la compagnie MPTA* ; *GES Spectacle* ; *la FEPPRA, Fédération des Editeurs et des Producteurs Phonographiques en Rhône-Alpes*. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, d'échanger et de se conseiller mutuellement sur leurs fonctionnements et missions. Ces liens privilégient une ouverture et une transversalité entre disciplines et autres secteurs d'activités. Au delà du partage de compétences, l'ensemble des résidents travaille au quotidien à une bonne gestion collective des locaux, favorisant la mutualisation et le prêt de matériel entre structures.

CONCLUSION

Depuis dix années, la Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes travaille à la structuration d'un réseau régional fort, mobilisé autour de préoccupations artistiques, culturelles, sociales, économiques et politiques. En interaction constante avec son environnement, elle développe ainsi ses activités tant à court terme qu'à moyen et long terme, grâce au soutien de ses partenaires régionaux. L'enjeu de la fusion des Régions basculera le centre de gravité de la Fédération, et nécessitera de déployer ses compétences sur un nouveau territoire.